

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2013

REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE - (N° 884)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

Retiré

AMENDEMENT

N ° 63

présenté par

Mme Schmid, M. Marsaud, M. Mariani et M. Darmanin

ARTICLE 29 QUATER

Supprimer les alinéas 1 et 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'amendement sur l'article 29 viciés.